

voir se développer dans n'importe quelle proportion, car je sais ce qu'ils valent pour le pays. Je parle ainsi comme protestant et comme Canadien. Le député de Simcoe-nord ajoutait :

Il y a un million et demi de soi-disants sujets anglais qui déclarent hautement que, s'il surgissait une difficulté entre l'Angleterre et la France, leurs sympathies iraient à leur mère-patrie qui n'est pas la nôtre. Ils ne peuvent être à la fois Français et Anglais, et il croit que le peuple canadien est décidé à rester anglais. Cependant, les lois du pays ont encouragé et stimulé le développement de la nationalité française qui est aujourd'hui plus exubérante et plus française qu'elle ne l'était il y a un siècle.

La politique du député de Simcoe-nord (M. McCarthy), politique que le chef de la gauche a enfin mise sur pied, a donc été franchement et clairement définie par l'honorable député (M. McCarthy) qui, quelles que soit ses fautes, ne sera pas aussi déloyal ni assez lâche pour la répudier aujourd'hui, ni retirer une seule déclaration qui s'y rattache. Je n'ai donc pas été surpris de voir le chef de la gauche, dans la position désespérée où il se trouve, contester la déclaration faite par le secrétaire d'Etat (sir Charles Tupper) que le Canada a été heureux depuis la Confédération. Peut-être cette remarque de l'honorable chef de la gauche s'appliquait-elle plus directement aux discussions sur la question économique, mais je le renverrai au langage tenu par sir A.-T. Galt, qui a représenté ce pays en Angleterre et qui, parlant à Edimbourg, en 1883, devant des hommes éminents de la mère-patrie disait :—

Que la paix, la tranquillité et le progrès avaient suivi l'établissement de la Confédération au Canada,

Je crois que sir A.-T. Galt disait vrai quand il parlait ainsi. Je crois que l'honorable Edward Blake, l'ancien chef de la gauche, disait vrai quand, charmant un auditoire des plus distingués à Edimbourg, après la fameuse campagne de Midlothian, il parlait des grandes choses que nous avons accomplies au Canada, réclamant à ce sujet, bien entendu, une large part de mérite pour le parti libéral, et signalait le Canada comme un pays ayant résolu plusieurs des problèmes difficiles qui embarrassaient la mère-patrie. Je n'ai aucun doute que l'honorable Edward Blake disait vrai alors. Et quand sir Oliver Mowat, après un voyage aux Etats-Unis, revint à Hamilton, en 1893, et qu'il parlait au jeune Canada, représenté par le *Canadian Club* de ce que le Canada avait fait et le félicitait du rang que le Canada occupait parmi les nations du monde, je n'ai aucun doute qu'il disait vrai. Je ne doute pas que sir Oliver Mowat combattait énergiquement la position que le chef de la gauche a cru nécessaire de prendre dans la présente occasion, je n'ai pas oublié ce que le chef de la gauche lui-même disait à nos co-sujets anglais de l'Australasie. Je n'ai pas oublié le tableau qu'il fit, en termes heureux et éloquents de ce que la Confédération canadienne avait fait dans l'Amérique Britannique du Nord, quand ces distingués visiteurs étaient de passage dans la capitale du Canada. Il parlait alors avec l'assentiment de tous les membres de cette Chambre. Dans l'autre occasion que je viens de rappeler, ils n'avaient certainement pas le cordial assentiment d'un seul Canadien. On a discuté—je ne crois pas mal à propos d'en parler—la valeur d'une décision du Conseil privé de la reine. Notre prétention est que nous sommes appuyés par la loi. La majorité du parti conservateur—et je crois qu'elle représente

Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER.

la majorité de ce pays—accepte l'argument que la politique que nous suivons, qu'elle soit ou non du goût des députés qui composent cette majorité, est celle que la loi exige.

La loi est extraordinairement respectée dans toutes les parties de l'Empire anglais. Nos anciens parlements attachaient une énorme importance aux décisions des officiers en loi de la Couronne en Angleterre. Tous les avocats savent que nous avions l'habitude de leur soumettre les grandes questions et d'accepter leur opinion loyalement et sans contestation. Et nos grands hommes d'Etat, les Blake et les Macdonald trouveraient qu'il y aurait quelque chose de plus satisfaisant encore que les opinions des officiers en loi de la Couronne, dans les décisions du comité judiciaire du Conseil privé de la reine. Voilà pourquoi le chef de la gauche n'a pu prouver qu'une seule des questions qui ont surgi dans ce pays, quelque brûlante, quelque troublante qu'elle fût—et nous aurons toujours des questions brûlantes tant que nous ne serons un peu plus libres et indépendants, une vigoureuse race anglo-normande—ait jamais nui jusqu'ici à l'intégrité du Canada, parce que la plupart de ces questions, qu'il s'agisse de litige entre sujets ou entre provinces, sont jugées et réglées par le comité judiciaire du Conseil privé. C'est notre soupe de sûreté, et c'est ainsi qu'on comprit la chose. Je me permettrai de lire l'extrait suivant d'un discours prononcé par M. Blake dans cette chambre.

Outre l'avantage, considérable et certain, d'obtenir la meilleure gouverne possible, il y en a d'autres qui, à mon avis, ne sont pas sans importance. Notre gouvernement est un gouvernement populaire; quand surgissent des questions brûlantes passionnant l'esprit public, quand une agitation éclate au sujet de la conduite politique de l'exécutif ou de la législature—conduite nécessairement basée sur des questions de droit qui ne sont pas à la portée du peuple en général—quand le peuple se divise sur ces questions par des considérations de croyance ou de race, je prétends qu'il peut résulter un grand bien public du renvoi, avec toutes les garanties ordinaires pour l'obtention d'un jugement sûr de ces questions de droit à des tribunaux dont les décisions dignes et dépouillées de toute passion, acceptées par nous tous comme ayant force de loi dans nos propres affaires, impliquant fortune, liberté, honneur, vie même, sont les plus propres à être acceptées par nous tous dans les questions d'intérêt public.

Notre nation aime le sport, M. l'Orateur, et nous appartenons à un Empire qui aime aussi le sport. C'est peut-être ce qui explique le respect que professe pour les tribunaux, non seulement la population du Canada, mais la population de la mère-patrie elle-même; c'est peut-être pour cela que dans nos jeux et nos amusements, nous avons le droit d'en appeler à des arbitres. Et, comme la décision des arbitres fait loi pour le monde du sport, ainsi la décision des tribunaux fait loi pour les croyances et les races, et il en existe plusieurs dans tout l'Empire. Nous acceptons volontiers les décisions des arbitres, la plupart d'entre nous; et je demande à l'honorable député d'Albert (M. Weldon) ce que valent ces décisions. L'attitude qu'il a prise sur cette question est difficile à comprendre. Dans mon opinion, sa position est la plus extraordinaire que l'on ait prise jusqu'ici dans cette Chambre. Je sais qu'il est excitable. Je sais qu'il existe diverses rumeurs relativement à ce qu'il était disposé à faire, alors que l'on était en présence d'une crise supposée. J'ai entendu raconter ces histoires. Je n'en parlerai pas; je ne me soucie pas d'en parler. Il ne convient pas d'en parler ici.